

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil Vingt Deux le Deux Mai à dix huit heures

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Charpenterie (contexte sanitaire covid-19), sous la présidence de **Madame Armelle NICOLAS, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en service : **26**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 25 Avril 2022**

Etaient présents :

Mesdames Armelle NICOLAS, Nathalie HOREL, Renée JEANNET, Marianne LE BOURLIGU, Françoise GUYONVARCH, Laurence LE BOUILLE, Murielle ROSIN, Virginie LE GARREC, Sandrine LEFEUVRE

Messieurs Christophe BENOIT, Bertrand LE RAY, Maurice LÉCHARD, Jean-Marc MIDELET, Jean-Pierre FEIGEAN, Thierry LE TOUZO, David HELLEGOUARCH, Davy CATHERINE, Sylvain OLIVO, Philippe NOGUÉS, Eric LE RUYET

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

**Mesdames Betty BARGUIL, Colette PÉRENNEC, Francette CHAULOUX
Monsieur Didier LE BOLÉ**

Absents excusés : Madame Christelle LE GOHLISSE, Monsieur Stéphane PIGACHE

Monsieur Bertrand LE RAY a été élu secrétaire de séance

6 – FINANCES – Décision modificative1/2022 – Budget Ville

Conformément aux dispositions des articles L 2311-1 et L 2311-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M 14,

Vu la délibération du 28 mars 2022 adoptant le Budget Primitif 2022 de la Ville,

Considérant qu'il convient de procéder à une régularisation sur des écritures émises sur l'exercice 2021 au titre de la régie « monétique »

Il est proposé, la décision modificative n°1/2022 telle que présentée ci-dessous

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6231-01 : Annonces et insertions	600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6232-01 : Fêtes et cérémonies	700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6688-01 : Autres	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673-01 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 800,00 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme



Le Maire,
Armelle NICOLAS